

Poursuite du développement de namR x Addactis dans l'assurance multirisque habitation

Paris, le 19 janvier 2022 – namR, leader de la Data Intelligence au service de la transition écologique, poursuit son développement avec son partenaire Addactis dans le secteur de l'assurance, en signant avec deux nouveaux acteurs.

Réalisant la pertinence de la donnée contextuelle environnementale dans l'optimisation du risque assurantiel, namR a développé en partenariat avec Addactis, société de conseil et d'édition de solutions logicielles pour le secteur de l'assurance, une offre baptisée « Insurance Smart Home Pricing » à destination des acteurs de l'assurance multirisque habitation (MRH). Cette solution unique est née du croisement et de la qualification de milliers de banques de données structurées (par exemple, des bases de données) et non structurées (par exemple, des images satellitaires), lacunaires, extrêmement hétérogènes, issues de l'open data, avec l'expertise métier d'Addactis pour créer des 'smart data' spécifiques au secteur de l'assurance.

En intégrant une connaissance fine des territoires, à l'échelle du bâtiment, au sein d'une solution clé en main dédiée au métier d'assureur, cette offre permet d'optimiser le modèle de risque assurantiel jusqu'à près de 40%.

Forts de cette offre à valeur ajoutée, sans équivalent sur le marché, namR et Addactis ont conclu un accord avec deux nouveaux acteurs importants de l'assurance MRH – un groupe mutualiste et une filiale d'un grand groupe de bancassurance – un accord qui se matérialise par le démarrage d'une phase de 'setup' d'une durée d'environ 6 mois pour chacune des entreprises. Ainsi équipés de la 'smart data' de namR qui décrit de manière exhaustive les caractéristiques sociodémographiques, environnementales, climatiques et physiques des bâtiments détenus par leurs souscripteurs, ces deux assureurs sont mieux à même d'estimer le risque assurantiel de leurs clients, notamment en termes de risque climatique, et mieux les conseiller.

Ces deux nouvelles références confirment à nouveau l'intérêt grandissant du secteur pour cette offre conjointe de namR et Addactis. Elles portent à ce jour la couverture du marché de l'assurance MRH à plus de 25%.

« *namR et Addactis continuent à avancer leurs pions sur cet important marché avec une offre particulièrement innovante. C'est un partenariat qui fonctionne très bien depuis le début, avec de nombreuses synergies nées de nos expertises métier respectives. Si nous sommes particulièrement heureux de ces deux nouveaux accords, le chiffre d'affaires associé reste modéré du fait que nous sommes dans une première phase dite de 'setup'. Nous allons ainsi décupler nos efforts pour transformer l'essai et passer d'ici à la fin de l'année 2022 à un stade d'industrialisation de la solution, à l'instar de ce que nous avons récemment accompli avec Thélem Assurances¹* », indique Chloé Clair, CEO de namR.

A propos de namR

Leader de la Data Intelligence au service de la transition écologique, namR est une société deeptech française créée en 2017, ayant développé une base de données enrichies appelées attributs, permettant de caractériser quantitativement et qualitativement tous les bâtiments. Sur un modèle basé sur la licence d'utilisation de ses données, namR offre plus de 250 attributs inédits disponibles sur l'ensemble des bâtiments du territoire, permettant aux gestionnaires de parcs immobiliers, aux acteurs du marché de l'assurance habitation, et enfin aux distributeurs et gestionnaires d'infrastructures de piloter leur transition écologique, ainsi que leur performance opérationnelle et commerciale.



À propos de Addactis

Dans un univers fortement réglementé en complexification croissante, Addactis décrypte les risques techniques, juridiques et financiers, afin d'accompagner les acteurs de l'assurance dans leurs choix stratégiques, en agissant sur toute leur chaîne de valeur. A travers une complémentarité unique entre consulting, édition de logiciels et data analytics, les solutions addactis® contribuent à accroître la performance de nos clients, en leur permettant de se projeter dans le futur et de générer des avantages concurrentiels décisifs.

¹ Cf. communiqué de presse du 15 décembre 2021